ATHLETISME ESTIVAL
Saison 2024/2025

1 CALENDRIER ÎLE-DE-FRANCE

EPREUVES	DATES	LIEUX	ENGAGEMENTS
Athlétisme Estival CHAMPIONNAT IDF *Qualificative au CFU*	JEUDI 10 AVRIL 2025	STADE AUGUSTE DELAUNE à MAISON ALFORT	**EN LIGNE JUSQU'AU DIMANCHE SOIR AVANT LA DATE DE LA JOURNEE** **AUCUN ENGAGEMENT SUR PLACE** *Licence FF Sport U 2024/2025 et carte étudiant contrôlées sur place*

2 CALENDRIER CHAMPIONNATS DE FRANCE UNIVERSITAIRES

EPREUVES	DATES	LIEUX	ENGAGEMENTS
Athlétisme Estival	24 et 25 MAI 2025	DEAUVILLE	SUR QUALIFICATION

ATTENTION – POUR LES ENGAGEMENTS

Vous devez **OBLIGATOIREMENT** présenter votre licence 2024/2025 et votre carte étudiante au secrétariat lors de votre arrivée sur site

3 ADRESSES ET MOYENS D'ACCES

Stade Auguste Delaune : 55 Rue Du 11 Novembre 1918 – 94700 MAISONS-ALFORT
Métro : Ligne 8 arrêt : Maisons-Alfort Stade.
Route : Autoroute A4 sortie 3 puis D6 en direction de Rue du 11 Novembre 1918 à Maisons-Alfort.

4 REGLEMENT GENERAL

4.1 CONDITIONS DE PARTICIPATION

INVITES FFA

Pour participer en qualité d'invité FFA le jeudi 10 avril, l'athlète devra être à jour de sa licence FFA et de catégorie Junior à minima. Les athlètes des catégories inférieures ne sont pas autorisés à concourir sur cette compétition Universitaire. Les invités FFA ne pourront être Champion d'Ile de France Universitaire sans licence FFSU, même avec un statut d'étudiant.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A PRESENTER LE JOUR DE LA COMPETITION

Les épreuves citées au calendrier ne sont ouvertes qu'aux étudiants titulaires de la licence FF Sport U 2024/2025.
Il sera fait **un contrôle rigoureux** des licences lors de la confirmation de présence le jour de la compétition.
La présentation de la **licence FF Sport U** 2024/2025 (via un smartphone ou impression papier) est **OBLIGATOIRE** sur les lieux de la compétition accompagnée de la **carte étudiante**.
Les AS peuvent éditer une liste de leurs étudiants licenciés via le site www.sport-u-licences.com.
Pour les **invités FFA** la présentation de la **licence FFA** 2024/2025 (via un smartphone ou impression papier) est **OBLIGATOIRE** sur les lieux de la compétition accompagnée de la **carte étudiante**.

4.2 LIMITATION DES EPREUVES

- 3 épreuves maximum par athlète et par journée sur le plan régional.
- Sans limitation au Championnat de France.

Les athlètes qualifiés au CFU dans des épreuves auxquelles ils ne désirent pas participer doivent donc en informer obligatoirement la Ligue Paris- Île-de-France du Sport U afin de permettre la qualification pour d'autres athlètes.

4.3 JURY ETUDIANT

TRES IMPORTANT - JUGES ETUDIANTS

Afin de permettre le bon déroulement du Championnat IDF, **chaque AS devra fournir 1 juge formé ou non, pour au moins 5 athlètes engagés.** Les juges seront répartis sur le terrain à 13h30.

NOUVEAUTE CFU : Les AS sont invitées, pour le bon déroulement des épreuves du CFU, à fournir des juges (formés ou non) afin d'officier sur la compétition. **Les équipes se verront attribuer un bonus « juge ».**
Attention, certains concours pourront être supprimés par manque de juge.
Au delà de 16 concurrents inscrits par concours, un concours B sera mis en place seulement si les AS mettent un jury à disposition pour le bon déroulement du concours ; faute de jury, les engagements seront limités.

4.4 PROGRAMME DES EPREUVES

- **JEUNES FILLES** : 100 m - 200 m - 400 m - 800 m - 1 500 m -
  100 m Haies - 400 m Haies - 4 x 100m – 4 x 400m – 3 x 1000 m – Relais à l'Américaine
  Perche - Hauteur - Longueur - Triple-Saut - Poids – Disque - Javelot – Marteau
- **JEUNES GENS** : 100 m - 200 m - 400 m - 800 m - 1 500 m - 5 000 m -
  110 m Haies - 400 m Haies - 4 x 100m – 4 x 400m - 3 x 1000m – Relais à l'Américaine
  Perche - Hauteur - Longueur - Triple-Saut - Poids - Disque - Javelot - Marteau

4.5 MONTEES DE BARRES

HAUTEUR Jeunes Filles : 139 - 143 – 147 - 150 - 153 – 156 – 159 – 162 – 165 – 167 puis de 2 en 2cm

HAUTEUR Jeunes Gens : 170 - 175 - 179 - 183 – 187 - 190 – 193 – 196 – 198 – 200 puis de 2 en 2cm

PERCHE Jeunes Filles : 140 – 160 – 180 – 200 – 220 – 230 – 240 – 250 – 260 – 270 – 280 – 290 – 300 310 - 320 – 330 – 340 – 350 – 360 – 365 - 370 puis de 5 en 5 cm

PERCHE Jeunes Gens : 160 – 180 – 200 – 220 – 240 – 260 – 280 – 290 – 300 – 310 – 320 - 330 – 340 350 – 360 – 370 – 380 – 390 – 400 – 410 – 420 – 430 – 440 - 450 – 460 – 470 480 - 485 – 490 – 495 – 500 – 505 – 510 - 515 puis de 5 en 5 cm

5 JOURNEE DU 10 AVRIL 2025

La journée du 10 avril 2025 est qualificative au Championnat de France Universitaire des 24 et 25 mai 2025.

Les titres de Champion Île-de-France Universitaire sont décernés le **10 avril 2025.**

5.1 ENGAGEMENTS :

ATTENTION : modalités d'engagement

- **UNIQUEMENT EN LIGNE JUSQU'AU DIMANCHE SOIR AVANT LA DATE DE LA JOURNEE**
- Il faut **s'inscrire pour chaque journée** en précisant bien l'épreuve et son numéro de licence FF Sport U
- Si l'étudiant participe à plusieurs épreuves, **une inscription est nécessaire pour chaque épreuve**
- **Présentation OBLIGATOIRE de la licence FF Sport U** sur les lieux de compétition.

I Remarque : engagement en ligne : **faire une photo d'écran** à présenter sur place en cas de problème.

I Invités FFA : **envoi des engagements par mail** à creteil@sport-u.com (en précisant Nom Prénom + date de naissance + N° licence FFA) au plus tard le dimanche avant la date de la compétition.

5.2 HORAIRES DES EPREUVES

Voir programme par journée ci-joint.

6 CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE

Il se déroulera le Samedi 24 mai et Dimanche 25 mai 2025 à DEAUVILLE.

6.1 QUALIFICATION AU CFU :

La Ligue Paris-Île-de-France du Sport U établit et transmet sa liste de qualifiés à la direction nationale en respectant les minimas figurant dans les tableaux ci-après et selon les règles suivantes :

ATTENTION

La participation à la journées estivales est obligatoire pour pouvoir être engagé au CFU.
Dans le cas contraire une QE devra être demandée.

Date limite d'envoi des QE à la LIFSU-Paris : 10 avril 2025

6.2 MODALITÉS DE SÉLECTION DES ATHLÈTES POUR LE CFU PAR LES CMR

Les CMR retiendront les athlètes en fonction des 3 cas de figures suivants en attribuant à l'athlète soit :

6.2.1 QUALIFICATIONS DIRECTES *(QD)*

Avoir réalisé une performance au moins du niveau du **minimum direct (QD)** lors des championnats régionaux, conduit à **être qualifié automatiquement** pour les championnats de France FF Sport U.

6.2.2 QUALIFICATIONS EVENTUELLES *(QEV)*

La CMR en fonction de ses quotas et suivant le nombre de QD accordées, procédera ou non à un complément de qualification, elle retiendra :

- En priorité les athlètes dont la performance **réalisée lors des championnats régionaux** se situe entre le minimum direct (QD) et le minimum éventuel (QEV).
- Dans un second temps, elle étudiera le cas les athlètes ayant réalisé **lors d'une rencontre FFA,** une performance se situant entre la QD et le minimum éventuel (QEV).

6.2.3 QUALIFICATIONS COMPLEMENTAIRES (QC)

Une fois établie la liste des athlètes qualifiés au CFU soit en QD soit en QEV, les AS feront le bilan et pourront demander à la CMR un complément d'effectif afin d'avoir des challenges de spécialités classés lors du CFU. Si la ligue dispose encore de quotas, des qualifications challenge (QC) pourront être attribuées à des athlètes ayant participé à la journée organisés par la Ligue Paris Île-de-France du Sport U. Elles feront l'objet d'une négociation interne.
Il n'y a pas de limitation dans le nombre d'épreuves qu'un étudiant peut disputer, cependant la participation à plusieurs épreuves utilise autant de quotas.
La liste sera établie par La Ligue Paris- Île-de-France du Sport U le 5 mai 2024, sera transmise à la direction nationale. Lors du CFU, seuls les remplacements épreuve pour épreuve seront autorisés en cas d'absence d'un athlète.

La qualification aux championnats de France n'ouvre pas droit obligatoirement aux remboursements des frais de déplacement.

6.2.4 QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES *(QE)* :

Les athlètes absents lors de la journée et les athlètes figurant sur les listes ministérielles 2024 peuvent demander à participer directement aux championnats de France en demandant une qualification exceptionnelle écrite. Pour les athlètes de haut niveau, la demande pourra émaner de la Direction Technique Nationale.

Toute demande de qualification exceptionnelle devra être formulée selon les règles émises, établie sur l'imprimé spécifique et **elles sont traitées par la direction régionale du Sport U.**

Les demandes devront être adressées obligatoirement à la Ligue Paris Île-de-France du Sport U **au plus tard le 10 avril 2025** (modèle à imprimer à partir du Site Internet : www.sport-u-iledefrance.com). **Elles sont traitées au niveau national.** La performance de référence devra alors permettre à l'athlète de figurer dans les **8 meilleurs qualifiés**.

IMPORTANT :
Ces demandes ne seront examinées que si la justification d'absence est jointe (pour la journée du 10 avril 2025) et pour les seuls motifs suivants :

- Participation à un examen (convocation faisant foi).
- Stage pratique dans le cursus d'étude (attestation de stage).
- Situation d'étudiant salarié (attestation de l'employeur).
- Maladie (certificat médical).

et à la condition que la performance fédérale indiquée, réalisée au cours de la présente saison permette à l'athlète de rentrer dans les 8 meilleures performances nationales (joindre un justificatif de performance de la saison en cours).

6.1 NOMBRE MAXIMAL DE QUALIFIÉS PAR ÉPREUVES

Cette saison, la CMN a décidé de fixer **un nombre maximal de qualifiés par épreuves**. Il n'y a **plus de quotas par site**.

Attention donc, les listes d'athlètes remontées par les CMR doivent s'entendre comme des listes d'athlètes qualifiables et non qualifiés (cf. §Système de qualification). Ces propositions d'athlètes faites par les CMR seront étudiées par la CMN qui, en fonction du nombre maximal d'athlètes par épreuves, publiera 2 listesd'athlètes qualifiables (prioritaire et complémentaire)

Epreuve F/H	Nb qualifiés*
100	64
100H/110H	64
200	42
400	42
400H	42
800	32
1500	24
3000/5000	16
3000 m steeple	16
3000/5000 marche	16
Perche	16
Hauteur	16
Longueur	16
Triple	16
Poids	16
Disque	16
Javelot	16
Marteau	16

*Le nombre de qualifiés pourraient évoluer selon la disposition de l'espace de compétition (par exemple nombre de couloirs/possibilité dédoublement de certains concours).
Ces limites sont les mêmes pour les masculins et les féminines. Il faut donc comprendre par exemple : 100m : max 64 hommes et 64 femmes..

6.2 MINIMAS DE QUALIFICATION :

EPREUVES	FEMININ		MASCULIN	
	DIRECT QD	EVENTUEL QEV	DIRECT QD	EVENTUEL QEV
100 m	12''31	13''21	10''95	11''26
200m	25''50	27''81	22''01	23''01
400m	59''03	63''86	49''01	51''51
800m	2'18''65	2'28''01	1'54''01	1'59''75
1500m	4'50''01	5'20''01	3'56''01	4'12''01
3000m	11'00''01	12'30''01		
5000m			15'00''01	17'30''01
100mH	14''99	17''31		
110mH			14''50	16''25
400mH	63''51	72''01	54''01	58''25

3000m steeple			9’30’’01	10’30’’01
Longueur	5m65	5m30	7m10	6m60
Hauteur	1m65	1m52	2m02	1m92
Triple	11m60	10m76	14m00	13m00
Perche	3m80	3m40	5m00	4m50
Poids	12m00	10m00	14m70	12m00
Javelot	44m00	34m00	58m00	48m00
Disque	40m00	32m00	45m00	37m00
Marteau	48m00	38m00	53m00	40m00
Quadrathlon	90pts	78pts	90pts	78pts

Tous les relais sont engagés hors quotas hors minima

6.3 CHAMPIONNAT PAR EQUIPE

Ce classement par équipe se déroule uniquement à l’occasion du Championnat de France Universitaire.
Le règlement en vigueur figure dans la circulaire nationale Athlétisme de la FF Sport U (en ligne sur le site national).

6.4 CHAMPIONNAT DE FRANCE DE QUADRATHLON

Il se déroulera le 24 et 25 mai 2025 à DEAUVILLE.
Points particuliers : un saut, une course, un lancer au choix dans le programme du décathlon/ heptathlon + un 1000m.
Mise en place d’une fiche/athlète d’engagement spécial à remplir au moment de la demande de qualification

7 INFORMATIONS NATIONALES

Vous retrouverez toutes les informations nationales (règlement national, dossier CFU, liste qualifiés CFU, documents divers, etc) sur la **page Athlétisme Estival** du site de la FF Sport U :

https://sport-u.com/sports-ind/Athletisme-Estival/

Pour toutes les informations règlementaires non précisées dans la circulaire régionale, c’est le **règlement national** figurant dans le Guide sportif et le site de la FF Sport U, qui fait foi et à défaut, l’avis de la CMN.

Règlement National : https://sport-u.com/wp-content/uploads/sites/15/2025/01/2024-2025-REGLEMENT-ATHLETISME-U_A6.pdf

Lien Page Facebook « Athlétisme Universitaire FFSU » : https://www.facebook.com/athleffsu/

Le Directeur Régional du Sport U
Stéphane DUVAL

LIGUE PARIS-ÎLE-DE-FRANCE DU SPORT UNIVERSITAIRE
1 Avenue Marx Dormoy – 94110 Arcueil
Tél. : 01.43.13.13.61. - Email : creteil@sport-u.com
Site Internet : www.sport-u-iledefrance.com

ATHLETISME ESTIVAL
CHAMPIONNAT ÎLE-DE-FRANCE
HORAIRES DU JEUDI 10 AVRIL 2025
STADE AUGUSTE DELAUNE à MAISONS ALFORT

COURSES			CONCOURS		
14 H 00	400 m HAIES	J. GENS	**14 H 15**	PERCHE MARTEAU POIDS LONGUEUR	J. Filles + J. Gens J. Filles + J. Gens J. Filles + J. Gens J. GENS
14 H 10	400 m HAIES	J. FILLES			
14 H 20	100 m	J. GENS			
14 H 40	100 m	J. FILLES			
14 H 55	800 m	J. GENS			
15 H 05	800 m	J. FILLES	**15 H 05**	DISQUE	J. FILLES
15 H 10	400 m	J. GENS	**15 H 15**	HAUTEUR LONGUEUR	J. Filles + J. Gens J. FILLES
15 H 20	400 m	J. FILLES			
15 H 35	1 500 m	J. GENS	**15 H 30**	DISQUE	J. GENS
15 H 45	1 500 m	J. FILLES			
15 H 55	200 m	J. GENS			
16 H 05	200 m	J. FILLES			
16 H 15	5 000 m 3 000 m	J. GENS J. FILLES	**16 H 15**	JAVELOT TRIPLE-SAUT	J. Filles + J. Gens J. Filles + J. Gens
16 H 40	110 m HAIES	J. GENS			
16 H 50	100 m HAIES	J. FILLES			
17 H 00	4 x 100 m	J. G. et J.F.			
17 H 20	3 x 1000 m	J. G. et J.F.			
17 H 40	Relais Américain	J.G. et J.F.			